

Vaudois!

N°7 - 29 octobre 2025

Le média d'opinion libérale-radicale

«Le Conseil d'Etat prend ses responsabilités»

Alors que le Canton entre dans une phase délicate, la présidente du Conseil d'Etat Christelle Luisier revendique un budget 2026 réaliste. Entre effort collectif et maîtrise des dépenses, la nouvelle grande argentière trace la voie d'un retour à l'équilibre à l'horizon 2030. Interview

Pages 4-6



Photo: Petar Mitrovic

Actualité

Votations cantonales et fédérales du 30 novembre



Pages 7-9

Ma Section

Naissance du PLR à Belmont-sur-Lausanne

Page 12



Portrait

Grégory Devaud, le syndic-agriculteur d'Aigle



Pages 14-15

Au-delà des mots



Par
Nasrat Latif
 Rédacteur en chef

Publicité

On parle souvent du système de milice comme d'une exception helvétique, presque folklorique. Mais il n'a rien d'un vestige, c'est une colonne vertébrale. Cet es-

prit, nos communes le portent au quotidien. Ce sont des voisins, des entrepreneurs, des parents qui, après leur journée, prennent encore le temps de débattre d'un budget, de suivre un chantier, d'écouter un habitant. Pas pour briller, mais pour servir.

Depuis ce printemps, *Vaudois!* leur donne la parole: sept portraits à ce jour, sept visages, sept parcours. Et pourtant, une même conviction: la politique n'est pas un métier, c'est une responsabilité.

Cet engagement n'est ni théorique ni héroïque. Il s'enracine dans la simplicité du geste: être présent, écouter, décider. Les mandats communaux n'ont rien de spectaculaire; ils exigent patience, constance, et souvent même abnégation. Ce sont des heures passées à comprendre un dossier, à concilier des intérêts divergents, à trouver la solution praticable plutôt que la posture idéale. C'est cela, le service public dans son sens le plus noble.

Le portrait de Grégory Devaud (*lire en page 14*), syndic d'Aigle et désormais ex député, en offre une illustration exemplaire. Agriculteur, sportif, politicien, il incarne une certaine culture de l'engagement.

Quelques mois des élections communales, il est bon de le rappeler: nos institutions ne vivent que par celles et ceux qui acceptent d'y entrer et qui, chaque jour, maintiennent la cohésion de nos communes, parfois dans l'indifférence, souvent dans la discréption, toujours avec passion. A l'instar de ces hommes et de ces femmes qui créent une nouvelle section à Belmont-sur-Lausanne (*lire en page 12*).

La politique de milice n'est pas un slogan. C'est un acte de confiance. Et cette confiance, aujourd'hui plus que jamais, mérite d'être renouvelée.

Le Bulletin

Démocratie directe: que reste-t-il à défendre?

De Trump à Rousseau, de Vaud à Washington: le CDL vous propose un dossier (engagé et éclairant) pour penser, discuter et faire vivre la démocratie.

Dossier à lire dans le dernier numéro du Bulletin du CDL!

www.cercle-democratique.org



SOMMAIRE

- Florence Bettschart-Narbel**
Votation sur les droits politiques Page 3
- Interview**
Christelle Luisier sur le budget Pages 4-6
- Jérôme Thuillard**
Votations cantonales Page 7
- Jacqueline de Quattro**
Initiative Jeunes socialistes Page 8
- Olivier Feller**
Initiative service citoyen Page 9
- Parti pris**
Loi sur l'énergie & PLR Suisse Pages 10-11
- Ma section**
Belmont-sur-Lausanne Page 12
- Carnet de campagne**
Nicolas Suter Page 13
- Portrait**
Grégory Devaud, syndic d'Aigle Pages 14-15
- IA Point comme nous**
Gouvernement Lecornu I, II, III? Page 16

L'intégration, c'est la naturalisation



Par
Florence Bettchart-Narbel
 Présidente PLR Vaud,
 Députée

Le débat revient régulièrement: faut-il accorder le droit de vote aux étrangers au niveau cantonal? Certains y voient une mesure d'ouverture, un geste symbolique d'inclusion. Le PLR Vaud a pris une décision claire lors de son congrès: il faut s'y opposer – non pas par fermeture, mais par respect du sens profond de la citoyenneté.

«Le droit de vote implique aussi une responsabilité: celle d'appartenir pleinement à la communauté politique. Cette appartenance passe par la citoyenneté suisse»

Voter, ce n'est pas un geste anodin. C'est participer à la souveraineté populaire, à la définition des règles communes, à la désignation de ceux qui gouvernent, mais aussi à la possibilité d'être élu. Ce pouvoir implique aussi une responsabilité: celle d'appartenir pleinement à la communauté politique. Cette appartenance passe par la citoyenneté suisse.

Dans le canton de Vaud, les étrangers contribuent chaque jour à la vitalité de notre société. Ils travaillent dans nos hôpitaux, nos écoles, nos entreprises; ils

paient des impôts, s'engagent dans la vie associative, élèvent leurs enfants ici. Leur rôle est essentiel, et il mérite reconnaissance.

Le droit de vote n'a rien à voir avec la contribution économique ou sociale. Il ne s'agit pas de gratitude ni de rétribution, mais d'un lien politique et juridique qui se construit par la naturalisation.

«Le droit de vote n'a rien à voir avec la contribution économique ou sociale»

Devenir Suisse, c'est un choix fort: celui d'adhérer à nos valeurs et de connaître nos institutions. La citoyenneté, dans sa dimension la plus noble, suppose une réciprocité: elle confère des droits, mais aussi des devoirs. Elle unit les citoyens dans un même projet politique, celui d'une Suisse démocratique, fédéraliste et responsable. C'est un acte d'appartenance et d'engagement.

Accorder le droit de vote cantonal aux non-naturalisés reviendrait à diluer cette signification, à confondre résidence et citoyenneté, à réduire la démocratie à un simple geste administratif.

La naturalisation, dans notre pays, n'est ni inaccessible ni arbi-

«Ouvrir le droit de vote cantonal sans naturalisation, ce serait affaiblir le sens même de la citoyenneté»

traire. Elle repose sur des critères clairs et équitables. Des milliers de personnes franchissent ce pas chaque année dans le canton de Vaud, choisissant de devenir pleinement citoyens suisses. Ce processus est la voie légitime vers la participation politique – et non un obstacle.

Ouvrir le droit de vote cantonal sans naturalisation, ce serait affaiblir le sens même de la citoyenneté. Ce serait dire que l'on peut décider pour une communauté sans y appartenir entièrement. Or, la démocratie suisse repose précisément sur ce lien fort entre identité civique et responsabilité politique.

Soutenez la campagne

La campagne contre l'initiative «Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici», soumise au vote le 30 novembre, a besoin de votre appui. Soutenez le comité de campagne en scannant le QR Code ci-contre avec l'application Twint. Merci!



Christelle Luisier assume le virage budgétaire

Par
Nasrat Latif
Photos: Petar Mitrovic

Les comptes basculant dans le rouge, le Conseil d'Etat assume un virage budgétaire majeur pour 2026. Sa présidente Christelle Luisier, nouvelle grande argentière, en expose les fondements

Christelle Luisier, le Canton entre dans une phase déficitaire. Quelle logique guide désormais l'action du Conseil d'Etat?

Le Conseil d'Etat prend ses responsabilités. Il est fondamental de continuer à fournir des prestations publiques de qualité, d'accompagner le développement économique du canton, tout en garantissant une viabilité financière de l'Etat. C'est dans cet esprit que s'est construit le budget 2026 ainsi que le plan de retour à l'équilibre à horizon 2030.

En préambule j'aimerais aussi rappeler les raisons pour lesquelles nous en sommes là aujourd'hui. Nous sommes passés de comptes excédentaires à un déficit de 369 millions en 2024. En deux ans, c'est plus d'un milliard d'augmentation de charges et de produits non-perçus : à l'indexation des salaires 2023-2024 (275 millions) s'ajoute l'impact des crises (Covid, Ukraine) et des effets automatiques légaux (par exemple liés à l'évolution de la démographie, 508 millions). En sus, la Banque nationale suisse ne distribue plus de dividendes (-380 millions).

Vous proposez une adaptation temporaire de la Loi sur les finances (LAFin) pour assouplir

le frein à l'endettement. Pourquoi cette option, alors que la dette vaudoise reste faible?

Les règles de bonne gestion financière et la constitution cantonale prévoient que les revenus doivent couvrir les dépenses avant amortissements (règle dite du « petit équilibre »). Les déficits des projets de budget des années à venir pourraient impliquer une augmentation de

la dette, d'autant plus quand les revenus extraordinaires seront épuisés. Modifier la LAFin permet au Conseil d'Etat d'utiliser ses réserves tout en construisant un plan de retour à l'équilibre.

Le déficit atteint 331 millions, et l'opérationnel 824 millions sans les revenus extraordinaires. Jusqu'à quand peut-on tenir avec ce recours massif à la fortune du Canton, et comment atteindre l'équilibre d'ici 2030?

Il y a un parallélisme entre la modification de la LAFin et le plan de retour à l'équilibre, tous deux définis à horizon 2030 dont les travaux démarreront en novembre 2025 pour être présentés au printemps 2026. L'amélioration de la compétitivité passe aussi par un Etat plus agile et plus efficient, capable de faire mieux avec les moyens disponibles. Dans cet esprit, le Conseil d'Etat mènera différentes études sur l'intelligence artificielle, les subventions et sur la rapidité des processus. Compte tenu des conclusions de ces études, des mesures concrètes y relatives pourraient intégrer le plan de retour à l'équilibre.





Sur les 305 millions d'économies, plus de la moitié concerne les subventions. Que répondez-vous à celles et ceux qui parlent d'un risque d'érosion des prestations publiques, voire un désengagement de l'Etat?

Je comprends les inquiétudes exprimées, mais il ne s'agit en aucun cas d'un désengagement de l'Etat. L'objectif est clair: maîtriser la croissance des charges. Nous avons veillé à ce que les économies soient réparties équitablement entre les secteurs, sans remettre en cause les prestations essentielles.

Il faut rappeler qu'environ 60% du budget de l'Etat est redistribué sous forme de subventions. Sur les 305 millions d'économies prévues, 54% concernent ces subventions (165 millions). Toutefois, une partie de ces ajustements ne devrait pas avoir d'impact direct sur les prestations en 2026. Par exemple, la réduction de la subvention à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) ne se traduira ni par une hausse des contributions parentales, ni par une baisse des prestations, la fondation pouvant mobiliser ses réserves. C'est le cas pour plusieurs institutions du secteur parapublic.

En parallèle, l'Etat poursuit ses investissements dans les

politiques publiques, avec plus d'un milliard de francs inscrits au budget 2026. Nous savons que chaque mesure d'économie suscite des réactions, quel que soit le domaine concerné. Ces décisions ne sont jamais prises à la légère, mais avec le souci de préserver l'équilibre entre responsabilité financière et développement du canton.

A l'inverse, certains estiment que les mesures sur le personnel (17% des économies, contribution de crise, pas d'indexation) sont encore trop timides...

Le Conseil d'Etat est pleinement conscient des efforts demandés au personnel. L'objectif n'est pas de fragiliser les équipes, mais de

préserver la qualité des prestations, de maintenir la motivation des collaborateurs et l'attractivité de l'emploi.

La réduction de la part communale dans l'impôt sur les gains immobiliers est perçue comme une atteinte à l'autonomie et un frein aux investissements par les communes. Quelle logique a guidé ce choix?

Cette mesure temporaire doit être replacée dans son contexte: il s'agit d'un effort ponctuel et proportionné dans le cadre d'un plan d'économies global qui touche de nombreux secteurs. Les discussions ont permis de trouver une solution qui ne remet pas en cause l'autonomie des communes. L'accord Canton-communes de 2023 demeure pleinement respecté bien que celui-ci prévoit une dérogation dans le cas où l'Etat se voit contraint de prendre des mesures d'assainissement.

L'UNIL et les hautes écoles verront leurs subventions réduites d'environ 22 millions. Comment justifiez-vous ces coupes dans un canton qui se veut moteur en recherche et innovation?

En principe, cette mesure ne devrait pas entraîner une diminution immédiate de prestations puisqu'elle peut être absorbée grâce aux réserves disponibles.

Suite en page 6 ►

Publicité

ÉLAGAGE
GÉNIE FORESTIER
BOIS-ÉNERGIE
TRANSPORT
STABILISATION BIOLOGIQUE
TRAVAUX FORESTIERS

www.danielruch.ch
021 903 37 27
1084 Carrouge(VD)

Cet ajustement ne remet toutefois pas en cause le rôle moteur de nos institutions académiques pour l'attractivité de notre canton ni leur capacité à poursuivre leurs missions.

Le plafond des primes à 10% du revenu, donnant droit aux subsides d'assurance maladie, est l'une des causes majeures du déficit. Ils représentent près de 10% du budget de l'Etat. Le Canton ne devrait-il pas, lui aussi, plafonner ses dépenses à ce sujet?

Cette réforme, approuvée par la population en 2018, entraîne aujourd'hui des coûts importants, directement liés à la hausse continue des primes d'assurance maladie. Pour le budget 2026, les charges prévues pour les subsides LAMal s'élèvent à 141 millions de plus. Le véritable enjeu réside donc dans l'évolution des coûts de la santé.

Vaud reste l'un des cantons où l'imposition est l'une des plus lourdes de Suisse. Quelles actions sont envisagées pour améliorer la compétitivité fiscale du canton?

Je rappelle que, lors de la campagne de 2022, l'alliance du centre-droit s'était engagée sur un paquet fiscal de 250 millions de francs. En 2026, avec les mesures prévues au budget, nous atteignons déjà 230 millions. Ce montant inclut les déductions fiscales sur l'assurance maladie, qui bénéficient particulièrement à la classe moyenne, les mesures sur les successions et donations et le rabais d'impôt sur le revenu des personnes physiques. Une fois le dispositif pleinement déployé, l'allégement fiscal devrait atteindre 330 millions.

A travers ce contre-projet, le Conseil d'Etat réaffirme sa volonté d'améliorer à la fois le pouvoir d'achat de la population et l'attractivité du canton. En validant cette orientation, le Grand

Conseil a confirmé une feuille de route claire.

Atitre personnel, comment vivez-vous le fait de devoir défendre un budget déficitaire dans un contexte difficile?

Soyons clairs: la période que nous traversons est difficile pour tout le monde, dans un environnement géopolitique, économique et financier particulièrement instable. Avec l'ouverture des débats budgétaires au Grand Conseil, les discussions s'annoncent intenses. Mais c'est précisément dans ces moments que la recherche du compromis prend tout son sens. Parlement et Conseil d'Etat doivent avancer ensemble, avec responsabilité et pragmatisme, pour trouver les meilleures solutions. Dans un monde polarisé, c'est en cultivant la force du dialogue et du compromis que nous pourrons préserver la stabilité et la confiance.

Publicité

Confort-lit
DEPUIS 1989

36 ans

OFFRES ANNIVERSAIRE
du 28 octobre au 8 novembre 2025

CONCOURS 10'000.- à gagner
(10 x 1'000.- CASH) sans obligation d'achat

Joker 2ème chance
36 x 100.- en bons d'achat

bico
SWISS SINCE 1841

roviva

robusta bedding

Avenue de Grandson 60 - Yverdon-les-Bains - 024 426 14 04 - www.confort-lit.ch
Actions et concours également dans notre magasin de Lausanne : Rue St-Martin 34 - 021 323 30 44

Votation cantonale: Non à l'extension du droit de vote aux personnes sous curatelles



Par
Jérôme Thuillard
 Secrétaire général
 PLR Vaud, Conseiller
 communal Romane-
 nel-sur-Lausanne

Dans la droite ligne des dernières votations cantonales, nous votons à nouveau sur une modification constitutionnelle. Cette fois, la question à laquelle

nous devrons répondre est la suivante: «Acceptez-vous la modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179 d visant à octroyer les droits politiques aux personnes sous curatelle de portée générale en raison d'une incapacité durable de discernement?».

Le congrès du PLR Vaud du 1er octobre s'est clairement positionné contre cette modification. En effet, il faut comprendre que les curatelles de portée générale sont prévues pour assurer la protection de

personnes dont la capacité de discernement est durablement altérée et que l'acte de voter ne relève pas du domaine purement administratif. Il s'agit d'un acte qui doit être réfléchi et préparé et non d'une simple formalité. Pour toutes ces raisons, il convient de refuser cette proposition.

Votation cantonale: Oui à l'extension du droit de vote des Vaudois de l'étranger

Cette dernière modification constitutionnelle a pour but de permettre aux Vaudoises et Vaudois de l'étranger d'élire et de se faire élire au Conseil des Etats. Dans ce dernier cas, elles et ils devraient habiter dans le canton, et la seule contrepartie est qu'il faudrait augmenter le temps entre les deux tours de trois à quatre semaines car l'instauration du vote électronique n'est pas prévue. L'élection au Conseil des Etats relevant du droit cantonal, il nous revient donc de modifier la Constitution pour permettre cette prise de position de nos compatriotes vivant à l'étranger.

Sur ce sujet, notre député Alexandre Berthoud a déposé

une initiative visant justement à ancrer le vote des Vaudoises et Vaudois de l'étranger dans la Constitution. Cependant, devant la garantie provenant du Conseil d'Etat d'intégrer ces considérations à une proposition de modification constitutionnelle, notre député a retiré son intervention. La Commission parlementaire chargée de

l'étude du texte qui nous est soumis a dit oui à l'unanimité, et le congrès du parti du 1er octobre y était favorable dans une large proportion: je vous invite donc à accepter cette proposition.

Publicité

Machines-Services - Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
 1073 Molle-Margot
 021 781 23 33
 079 310 56 66
 b.thonney@bluewin.ch
 www.machinesservices.com

Les Jeunes socialistes s'attaquent à la classe moyenne!



Par
Jacqueline
de Quattro
Conseillère nationale

Le pouvoir d'achat de la classe moyenne est aujourd'hui sous forte tension. Les charges de ménages risquent encore d'être alourdis avec l'initiative des jeunes socialistes «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement». Ce projet cache en réalité une hausse d'impôt, car il entraîne une baisse importante des recettes fiscales de l'Etat.

L'initiative populaire des jeunes socialistes demande d'introduire un nouvel impôt fédéral de 50% sur les successions et les donations dépassant les 50 millions. Une exigence qui signifierait l'arrêt de mort de toute entreprise familiale de taille moyenne, au moment de la transmission à la génération suivante.

«Ce projet cache en réalité une hausse d'impôt, car il entraîne une baisse importante des recettes fiscales de l'Etat»

Aujourd'hui, quatre entreprises sur cinq sont des sociétés familiales, dont la moitié est léguée au sein de la famille. Pour s'acquitter de cet impôt confiscatoire, les héritiers devraient se résoudre à vendre en partie ou liquider leur entreprise car ils ne disposeraient pas des liquidités nécessaires

pour payer cet impôt supplémentaire.

Le capital est en effet investi dans l'outil de travail, que ce soient les machines, les véhicules, l'immobilier ou les brevets. De plus, aucune banque n'accepterait de financer la facture de l'impôt. Les chefs d'entreprises devraient alors évaluer s'ils peuvent ou s'ils veulent augmenter la valeur de l'entreprise, avec pour conséquence une réduction des investissements.

«Une initiative «no future» et non «pour l'avenir», comme le prétendent leurs auteurs»

Il y a aussi un sérieux risque que des entreprises bâties par des familles sur plusieurs générations, dirigées de manière durable et enracinées localement, finissent en mains étrangères. Les emplois, la création de valeur et l'innovation régionale seraient ainsi mis en danger. Une initiative «no future» et non «pour l'avenir», comme le prétendent leurs auteurs.

Le départ de ces entreprises provoquerait aussi une baisse des recettes de l'Etat. Confédération, cantons et communes seraient touchés. Le manque à gagner pourrait s'élever à 3,7 milliards pour les finances fédérales. Pour compenser ces diminutions, il faudrait alors majorer les impôts. Certains cantons tablent sur une hausse de 15%. Tous ne seraient pas concernés de la même manière. Mais avec la péréquation financière, tout le monde serait perdant.

Dans un contexte de rigueur budgétaire, il n'y a aucun doute que la classe moyenne passerait à la caisse. La facture pour-

rait grimper jusqu'à 1'265 francs supplémentaires par an. Et l'initiative amènerait également le démantèlement de prestations étatiques.

Enfin, la Suisse a déjà fait des progrès significatifs en matière

«A l'heure où les droits de douane américains nous écrasent et où les crises se multiplient, ce n'est pas le moment d'affaiblir nos PME et la classe moyenne»

de politique climatique. Grâce à la loi sur le climat et l'innovation et à son objectif zéro émission nette d'ici à 2050. Cette initiative ne fait qu'entraver notre développement économique et n'apporte aucune amélioration à la protection de l'environnement.

A l'heure où les droits de douane américains nous écrasent et où les crises se multiplient, ce n'est pas le moment d'affaiblir nos PME et la classe moyenne. Cette initiative nuit à notre prospérité et engendre de nouveaux impôts. Combattons fermement cette initiative dangereuse.

Publicité

Pas de droit de vote sans naturalisation

Le 30 novembre
au droit de
vote cantonal
des étrangers
NON

Ligue vaudoise PLR Parti libéral suisse Ecoc
www.lvd.ch www.plr.ch www.ecoc.ch

Service citoyen: une arnaque en tenue de camouflage «civique»



Par
Olivier Feller
 Conseiller national

Sur le papier, l'initiative «Pour un service citoyen» semble partir d'une idée tout enrubannée de civisme: toute personne de nationalité suisse serait tenue d'accomplir un service au bénéfice de la collectivité ou de l'environnement - à l'armée, à la protection civile ou dans tout autre service reconnu par la loi. Pour n'oublier personne, la loi devrait préciser à quelles conditions les étrangers pourraient, eux aussi, donner un coup de main à la collectivité et à l'environnement. Et pour rassurer les inquiets des conséquences d'un service dont la nature serait laissée au libre choix des individus, l'initiative mentionne que les effectifs réglementaires de l'armée et de la protection civile seraient garantis «en cas de crise».

«Les initiateurs cherchent une fois de plus à affaiblir le service militaire obligatoire»

Egalité, sécurité garantie, devoir d'utilité publique, que demande le peuple? Eh bien, justement, il n'a rien demandé et j'espère qu'il ne se portera pas acquéreur de ce projet lors de la votation du 30 novembre prochain.

Egalité? Certaines femmes apprécieront qu'on leur impose ce nouvel horizon...

Sécurité garantie? Si tout un chacun - ou toute une chacune - a le libre choix d'effectuer le service citoyen à l'armée, à la protection civile ou ailleurs, comment garantir les effectifs des forces de sécurité? Déjà aujourd'hui, armée et protection civile peinent à recruter. «En cas de crise», pour reprendre la terminologie de l'initiative, il faudrait d'abord supprimer le libre choix et il serait trop tard pour assurer à temps les effectifs et l'instruction requise. En fait, les initiateurs cherchent une fois de plus à affaiblir le service militaire obligatoire que le peuple suisse a voulu maintenir, par plus de 73% des voix, en

justifier de compétences pour s'engager dans telle ou telle activité? Sinon, qui prendrait en charge leur formation et leur encadrement? Bonjour la turbine à gaz administrative et le commando de fonctionnaires attitrés.

Autre merveille: les femmes y étant astreintes, le nombre de personnes devant accomplir un service obligatoire passerait du simple au double: environ 70'000 hommes et femmes par année, au lieu de 35'000 aujourd'hui. On assisterait à l'afflux d'une main-d'œuvre abondante dans certains domaines sociaux et environnementaux, qui pourrait dégrader les conditions de travail dans ces secteurs et compromettre l'emploi.

Face à l'ensemble de ces perspectives, on comprend le rejet de l'initiative au Conseil national par 173 voix contre 18 et au Conseil des Etats par 34 voix contre 8. Faites de même. Votez non le 30 novembre.

septembre 2013. Sage prémonition. C'était quelques mois avant l'annexion de la Crimée par la Russie de Poutine, prélude au retour d'une guerre dangereusement durable en Europe.

Devoir d'utilité publique? Rien n'est moins sûr. Le législateur devrait d'abord définir les services qui peuvent être considérés comme un engagement pour la collectivité et l'environnement. Après quoi, il faudrait savoir quelles entreprises et associations devraient accueillir les nouvelles recrues du service citoyen. Et sous quelles formes (sur une base volontaire? selon quel contrat?, etc.). Autre problème: ces intérimaires d'un nouveau genre devraient-ils

Publicité

Fiduciaire PAUX Conseils & Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
 Tél. 021 803 73 11
 info@paux.ch - www.paux.ch

Loi sur l'énergie

Par
Jérôme Thuillard
 Secrétaire général
 PLR Vaud, Conseiller
 communal Rom-
 nel-sur-Lausanne

La révision totale de la Loi sur l'énergie arrive en plénum. Depuis le début du processus de refonte, notre groupe parlementaire a été consulté et a ainsi pu faire entendre sa voix. Saluons ici l'énorme travail mené par les commissaires PLR et UDC de la Commission de l'environnement et de l'énergie présidée par notre chef de groupe Nicolas Suter, afin d'obtenir un compromis permettant de conjuguer impératifs économiques, préoccupations du terrain et durabilité.

Pourquoi cette loi est-elle importante pour notre parti? Tout d'abord, parce que la Loi fédérale sur l'énergie impose aux cantons de légiférer sur une utilisation efficiente de l'énergie au niveau des bâtiments, sur leur assainissement, et sur la fixation de standards canto-

naux. De même, la Loi climat et innovation (LCI) votée par le peuple en 2023 (et acceptée à 69,51% dans le canton) fixe pour les bâtiments un objectif de réduction de 82% des émissions CO2. Cette loi cantonale répond donc à plusieurs obligations fédérales.

Ensuite, elle permet d'assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique à un prix abordable: en effet, le canton importe actuellement 84% de son énergie et la nouvelle loi vise à favoriser l'approvisionnement local d'une part et de l'autre, à promouvoir l'assainissement des bâtiments.

«Le travail de nos commissaires PLR a permis de réduire sensiblement le nombre de bâtiments concernés par cette refonte légale: il est désormais de moins de 6'000, alors qu'il était de 40'000 dans l'avant-projet»

De plus, le travail de nos commissaires PLR a permis de réduire sensiblement le nombre de bâtiments concernés par

cette refonte légale: il est désormais de moins de 6'000, alors qu'il était de 40'000 dans l'avant-projet. En outre, d'autres améliorations ont été obtenues grâce au travail des commissaires PLR, par exemple la suppression de l'obligation de mettre des panneaux solaires sur tous les toits, ou l'obligation de mettre des bornes sur chaque place de parc. Par ailleurs, les heures d'illumination des vitrines ont été largement étendues.

Cette loi tient également compte des différents propriétaires, et n'oublie surtout pas les plus petits d'entre eux. En effet, elle contient de multiples dérogations pour, par exemple, préserver un intérêt privé prépondérant et tenir compte des contraintes techniques ou encore financières.

Une bonne nouvelle pour terminer: lors de la dernière séance du mois de septembre, notre députation PLR a défendu et gagné un amendement permettant de supprimer les délais d'assainissement des bâtiments de moins de 750 mètres carrés. Une victoire pour les petits propriétaires!

Quentin Racine remplace Grégory Devaud

Après 18 ans de mandat au Grand Conseil, dont une année de présidence, Grégory Devaud a décidé de remettre son siège de député. Il aura siégé pour la dernière fois à Cité-Devant le 7 octobre. Vous pouvez retrouver son portrait en page 14 de ce numéro.

Le PLR Vaud le remercie pour son engagement sans faille pour le Canton et sa ville d'Aigle - qu'il sert par ailleurs toujours en tant que Syndic - et souhaite la bienvenue à **Quentin Racine**, assermenté le 28 octobre.

Bien connu au sein du parti, Quentin a officié en tant que vice-président cantonal de 2020 à 2024. Avocat de profession, il a siégé au Conseil communal d'Ollon et préside l'Association du Château d'Aigle. *Last but not least*, il est Conseiller du Guillon. Bienvenue Quentin, et merci pour ton engagement!



Une nouvelle coprésidence pour le PLR Suisse



Par
La Rédaction

Le PLR Suisse se dote d'un nouveau duo à sa tête: **Susanne Vincenz-Stauffacher** et **Benjamin Mühlemann** ont été élus coprésidents par l'Assem-

blée des délégués réunie le 18 octobre à Berne. Ensemble, ils entendent placer la sécurité au cœur de leur action, affirmant qu'elle constitue «le fondement sur lequel reposent la liberté, la paix sociale et la prospérité».

La conseillère nationale saint-galloise et le conseiller aux Etats argovien succèdent à Thierry Burkart, chaleureusement salué pour son engagement, tandis que le conseiller national tessinois Alex Farinelli rejoint la vice-présidence du parti, aux côtés notamment de Florence Bettschart-Narbel.

Avec pour cap les élections fédérales de 2027 menées par le conseiller aux Etats lucernois Damian Müller, les nouveaux coprésidents annoncent une ligne claire: renforcer la sécurité intérieure, garantir la prospérité et préserver les valeurs libérales qui fondent la Suisse.

Oui aux Bilatérales III

Par
La Rédaction

Réunis le 18 octobre à Berne, les délégués du PLR Suisse ont adopté à une large majorité la position du parti en faveur des accords bilatéraux III entre la Suisse et l'Union européenne. Par 330 voix contre 104 et 9 abstentions, ils soutiennent clairement les nouveaux accords, qui constituent la base de la réponse du parti à la consultation fédérale et donnent le

cap pour les débats parlementaires.

Le PLR souligne que, dans un monde de plus en plus instable, la population et les PME ont plus que jamais besoin de relations stables et sûres avec nos principaux partenaires commerciaux et voisins. Ces accords doivent garantir la prospérité, la sécurité et la continuité de la Suisse.

Les délégués ont également précisé la position du parti en matière de migration: une immigration centrée sur le marché du travail et la lutte contre l'immigration vers les systèmes sociaux. Enfin, ils ont décidé par 232 voix contre 189 et 4 abstentions que les accords bilatéraux III ne devaient pas être soumis à la double majorité du peuple et des cantons.

Repas de soutien

Inscrivez-vous au traditionnel repas de soutien du PLR Vaud!

20 novembre 2025 dès 18h ▶ Forum de Savigny

Inscriptions en ligne



Le PLR entre en scène à Belmont-sur-Lausanne



De g. à d.: Guillaume Dupasquier [secrétaire général], Vincent Arlettaz [président PLR Lavaux-Oron], Hannah Grossenbacher [présidente], Benoît Grossenbacher [membre du comité], Florence Bettchart-Narbel [présidente PLR Vaud], Gregory Bovay [vice-président PLR Vaud], Stéphan Studer [vice-président] et Patrice Candaux [trésorier]

Par
La Rédaction

Le PLR compte une nouvelle section à Belmont-sur-Lausanne. Réunis le 8 octobre pour leur assemblée constitutive, les membres ont élu à leur présidence **Hannah Grossenbacher**. Siégeant actuellement au conseil communal, elle est engagée au sein du parti depuis ses 18 ans - elle fut notamment la secrétaire générale des jeunes PLR Suisse.

«Créer une section PLR à Belmont avec mes collègues Stéphan Studer, Guillaume DuPasquier, Patrice Candaux et Benoît Grossenbacher, c'est avant tout une question de transparence vis-à-vis des électeurs», explique la nouvelle présidente, active dans le domaine des relations internationales. «Nous voulons renforcer les valeurs libérales-radicales tout en travaillant dans un esprit constructif avec les indépendants» - ces derniers représentant la principale force politique de la commune.

Les cinq membres de la Municipalité qui rassemble indépendants et d'autres forces

politiques sont justement élus sous l'étiquette des Cancoires indépendants (CIB) qui favorisent un travail harmonieux entre toutes et tous. Pour les communales 2026, Benoît



Grossenbacher s'est déjà officiellement porté candidat à la Municipalité avec les CIB.

La future assemblée générale devra notamment fixer les lignes de la campagne. Mais le cap est clair: faire du PLR un acteur visible et cohérent à Belmont-sur-Lausanne, sans renier l'esprit d'entente dans la commune. «Nous voulons être une force d'idées, capable de proposer, d'innover et de faire vivre la politique communale autrement», résume Hannah Grossenbacher.

Et la présidente de la nouvelle section d'esquisser ses priorités: développer son ancrage durant les prochaines années et défendre des thèmes concrets comme la sécurité, l'énergie abordable, le soutien aux entreprises et les activités sportives pour la jeunesse.

Carnet de campagne: Ambition durable à Morges



Par

Nicolas SuterChef de campagne
PLR Morges, Chef de
groupe PLR au Grand
Conseil

Petit rappel historique des trois dernières décennies à Morges, ville de près de 18'000 habitants. En 1993, la droite perd la majorité à l'exécutif. S'en suivent six législatures penchées à gauche, parfois lourdement à gauche! En 2021, après 27 ans de règne du PS et des Verts, Morges vit une élection à rebondissement. Au soir du premier tour, les candidats de la gauche sont confortablement installés aux cinq premières places du tableau des résultats, à quelques dizaines de voix de la majorité absolue.

«Il s'agit de transformer l'essai réalisé en 2021 en réussite durable»

Assez loin derrière suivent les trois candidats PLR et le reste des prétendants. Pour le deuxième tour, sous l'impulsion du PLR, une alliance historique du centre-droit (PLR, UDC, VL et Entente) voit le jour sous le nom de «l'Equipe», qui permet d'élire en tête du deuxième tour cinq candidats de l'équipe à la Municipalité, ne laissant «que» deux sièges au PS. La syndicature est prise dans la foulée par la tête de liste PLR, Mélanie Wyss. L'équilibre politique, lui, reste fragile: une gauche sonnée mais bien implantée et un Conseil com-

munal sans majorité claire, reflet d'une ville qui, dans les urnes, vote souvent à gauche.

L'enjeu de la prochaine échéance électorale est multiple.

«La prochaine législature marquera un tournant et portera la «patte PLR» en matière d'accessibilité, de sécurité, de renforcement des conditions cadres en faveur des entreprises et des entrepreneurs»

Il s'agit premièrement de transformer l'essai réalisé en 2021 en réussite durable. L'équipe imaginée en quelques jours il y a cinq ans a pris racine grâce à des années de collaboration constructives faites de débats nourris. Un ticket à six candidats de centre droit se dessine aujourd'hui pour faire face à cinq candidats de gauche et d'extrême gauche. Pour nous, il ne s'agit plus de reconquête, mais bien de consolidation. La législature en cours a permis d'optimiser le fonctionnement de l'administration, de mettre en œuvre un plan d'assainissement des infrastructures et de mener une vraie politique de proximité et de confiance avec tous les acteurs de la société civile. La prochaine législature marquera un tournant et portera la «patte PLR» en matière d'accessibilité, de sécurité, de renforcement des conditions cadres en faveur des entreprises et des entrepreneurs. Les attentes sont grandes, de la population en général et de la base de notre parti en particulier.

Le deuxième enjeu est la montée en compétence d'une nouvelle vague PLR. Aux côtés

de la doyenne de fonction qu'est la jeune syndique Mélanie Wyss (dix ans de municipalité dont cinq comme syndique), le PLR Morges met en avant deux candidatures de trentenaires qui incarnent le renouveau du parti: Floriane Wyss et Patrick Zurn. Avec ce ticket soudé à trois, mélange d'expérience, de dynamisme et de professionnalisme, le PLR Morges, dont le comité regroupe une somme impressionnante de compétences et de personnalités, construit une stratégie pour le long terme.

Finalement, il est capital de gagner les élections du Conseil communal pour avoir un législatif de centre-droit affirmé. Trouver des hommes et des femmes prêts à s'engager pour la collectivité est toujours un exercice complexe. Celles et ceux qui font le pas ne le regretteront pas, car les perspectives de la prochaine législature sont réellement passionnantes.

Publicité

Votre partenaire pour vos recrutements de cadres et d'ingénieurs



Christophe.Andrae@jrmc.ch

+41 79 447 47 94

JRMC Lausanne
MANAGEMENT CONSULTANTS
& ASSOCIES

«En agriculture comme en politique, on récolte ce que l'on sème»



Par
Daniella
Gorbunova
Photos: Petar Mitrovic

Le syndic d'Aigle et désormais ex-député au Grand Conseil Grégory Devaud se représente dans le chef-lieu du Chablais. Rencontre au grand air

Si vous ne l'avez pas déjà aperçu au Grand Conseil, sur une piste cyclable ou au départ d'un marathon, peut-être êtes-vous plus familier avec ses vaches Highland cattle, qui broutent parfois paisiblement non loin l'autoroute A9 qui relie les dernières cités vaudoises au Valais. Nous retrouvons Grégory Devaud un dimanche après-midi d'automne sur son domaine, à la Ferme des Meleys – une affaire de famille depuis quatre générations.

Au milieu de ses champs, entouré de ces bêtes rares en Suisse, d'origine écossaise – qu'il est l'un des premiers à avoir importé dans

la région – le visage du politicien et agriculteur s'illumine, sous le timide soleil d'octobre. «L'animal absorbe tout ce qu'on est: si vous êtes gentil avec vos bêtes, elles vous le rendent bien. Si vous avez bien cultivé vos terres, il y a un bon rendement. Quand on est agriculteur, on récolte ce que l'on sème, comme en politique». Telle est l'une des maximes de ce terrien, qui se dit aussi profondément libéral: portant des valeurs comme la responsabilité personnelle, mais aussi la bienveillance, des pâturages aux séances parlementaires.

Un accident qui forge

«Je suis agriculteur et viticulteur, j'ai fait les deux formations». Grégory Devaud apprend son métier au Tessin à la fin des années 1990 «dans une ferme avec du bétail, des charolaises. Car je voulais

voir du pays». Il y découvre la rigueur du travail agricole, et tombe amoureux de ce dur labeur – autant que des animaux.

La terre sous les bottes, le guidon entre les mains. Très vite, le vélo devient son second terrain de prédilection. Au point d'envisager d'en faire son autre métier: en 2002, le Centre mondial du cyclisme s'installe à Aigle – il y est «stagiaire sportif». «Le matin, je travaillais sur le domaine familial, l'après-midi je m'entraînais.»

«Je moissonnais du maïs, j'ai glissé: la machine m'a pris la main»

Mais le rêve d'une carrière sportive s'arrête net à vingt ans, un jour d'octobre 2004, à la suite d'un drame qui marquera l'homme pour toujours: «Je moissonnais du maïs, j'ai glissé: la machine m'a pris la main.» Quatre doigts sectionnés, une greffe. Pourtant, il en sourit, aujourd'hui: «Je ne vous énumère pas toutes les blagues qu'on m'a faites, sur cette main. Ça vous apprend l'autodérision, je peux vous le dire (rires).»

Après des mois de rééducation, il remonte sur son vélo, par-



Grégory Devaud en quelques dates

- 1984: Naissance à Aigle
- 1999: Formation agricole au Tessin, stage au Centre mondial du cyclisme
- 2004: Accident de moissonneuse le 28 octobre
- 2007: Élu au Grand Conseil
- 2011: Élu à la Municipalité d'Aigle
- 2016: Élu à la Présidence du Grand Conseil
- 2021: Élu syndic d'Aigle
- 2025: Quitte le Grand Conseil pour se consacrer à sa commune



ticipe à des Coupes du monde, et qualifie la Suisse pour les Jeux de Pékin. «Mais je n'y suis pas allé, car la Fédération n'avait pas les moyens». C'est cependant une grande victoire symbolique, personnelle, pour le cycliste. Autant qu'une leçon d'endurance et de détermination, qu'il transpose depuis dans son engagement politique.

«Je n'attends rien de l'Etat»

La responsabilité personnelle, on l'a dit, est au cœur de la politique pragmatique de Grégory Devaud: «Je n'attends rien de l'Etat et je ne veux rien en attendre», affirme-il sans pin-cettes. Et d'ajouter que, dans la vie, agriculteur ou pas, il faut savoir se débrouiller, sans dépendre encore et toujours des perfusions d'aides étatiques. Mais ce grand épris de liberté est aussi épris d'ouverture et de multiculturalisme: «Toute forme de racisme m'horripile. Aigle,

«Je n'attends rien de l'Etat et je ne veux rien en attendre»

c'est 40% d'étrangers et ça fonctionne très bien».

Quand le Parti libéral et le Parti radical l'approchent, chacun à son tour, pour une élec-

tion au Grand Conseil en 2007, il n'a que 22 ans et aucune expérience dans le domaine. Mais il accepte, sous la bannière libérale: «Je m'étais dit: si je suis élu, c'est mon chemin. Sinon, je reprends le vélo». Sur sa première affiche électorale, il pose avec un agneau dans les bras. Ce symbole d'un paysan jeune, enraciné et optimiste fonctionne: il est élu.

«Toute forme de racisme m'horripile. Aigle, c'est 40% d'étrangers et ça fonctionne très bien»

S'ensuivent 18 ans de politique cantonale: député, puis président du Grand Conseil. «J'y ai presque tout fait, sauf la commission des finances», résume-t-il. Au cœur d'un mandat, en 2021, il prend la tête de l'exécutif de la ville d'Aigle. Puis en octobre 2025, il décide de donner la priorité à sa commune, et de quitter le Grand Conseil.

Se réapproprier la ville

Sous sa syndicature, Aigle a vécu une grande phase de mutation avec des travaux conséquents, du chauffage à distance au futur gymnase régional. «C'était la législature des réalisations. La

prochaine devrait être celle de la stabilisation. C'est aussi pour pouvoir assurer cette continuité que je me représente».

Côté sécurité – une préoccupation modérée à Aigle – il reste pragmatique: «Nous sommes quelque 12'000 habitants, et les problèmes viennent toujours des mêmes: une dizaine de jeunes, qu'on connaît. Notre police fait du bon boulot lorsque c'est nécessaire». Il se dit aussi particulièrement fier de «la cohésion de l'équipe communale», sous sa houlette: une municipalité multicolore, une administration de 120 collaborateurs, et une affaire «qui tourne».

Prochaine étape, pour une nouvelle législature à la tête de la Municipalité: la transformation du centre-ville. Une votation communale sur le réaménagement de la place du Marché est prévue le 30 novembre. «On veut une vraie place vivante, piétonne, pas un parking», insiste-t-il. Pour lui, ce chantier en particulier marquerait la transition souhaitée: «Redonner la ville aux Aiglons et aux Aiglonnes. On a refait les routes, les espaces publics, le chauffage... Désormais, il faut que la population puisse se réapproprier la ville!»

La pluie des ministres

Par
Politik-AI

Texte: Nasrat Latif

Il roille sur la Ve République: des ministres en costume-cravate tombent du ciel comme des gouttes de promesse. On ne sait plus s'ils montent, s'ils descendent, ou s'ils font juste un aller-retour express entre Matignon et l'Elysée. Trois jours: c'est tout ce qu'aura duré le gouvernement Lecornu I – le plus bref de l'histoire contemporaine française. A peine nommé, déjà démissionné, puis reconduit: un casting politique rejoué sans même changer de décor.

Dans Golconde, René Magritte faisait pleuvoir des hommes identiques, chapeaux melon et visages impassibles, figés dans un ciel bleu où rien ne bouge. L'illusion d'un ordre



parfait, alors qu'il ne s'agit que d'un désordre immobile. Ici, la France réinvente la scène: même pluie, mêmes visages, mais sans illusion – la réalité a rattrapé le surréalisme. Les silhouettes se ressemblent tant qu'on ne sait plus qui est ministre, qui ne l'est plus, ni depuis quand.

Le temps d'un communiqué, d'un tweet présidentiel aussitôt périmé, et les mêmes visages (ou presque) reviennent, l'air

d'avoir survécu à la tempête. L'absurde devient méthode: le pouvoir recycle, rebaptise, reconduit.

La France vient donc de créer le gouvernement quantique: à la fois dissous et maintenu, mort et vivant, Lecornu I et II confondus dans un même nuage administratif. Magritte aurait adoré: des hommes qui tombent sans jamais toucher le sol, et un pays qui jure que tout est sous contrôle.

Abonnez-vous à *Vaudois!*

Recevez chez vous le média d'opinion libérale-radicale, 10x par an

- ▶ Abonnement 12 mois: **CHF 100.-**
- ▶ AVS, apprentis et étudiants: **CHF 55.-**
- ▶ Entreprise et soutien: **CHF 150.-**

www.vaudois.media



vaudois.media/abonnement